

COMMUNE DE JOUARS- PONTCHARTRAIN (YVELINES)

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Enquête publique du 26 aout au 27 septembre 2019

Commissaire enquêteur : Georges-Michel Brunier

ANNEXES N° 5

procès-verbal de synthèse

Ville de Jouars-Pontchartrain (Yvelines)
Révision du Plan Local d'Urbanisme
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019

Procès-verbal de synthèse

o O o

L'enquête publique s'est tenue du 26 août au 28 septembre 2019 en mairie de Jouars-Pontchartrain, aux heures habituelles d'ouverture. Le commissaire enquêteur a tenu cinq permanences, le mercredi 28 août et les samedi 9, vendredi 13, mardi 17 et vendredi 27 septembre 2019.

La participation du public a été importante ; en particulier, la possibilité de communiquer des observations par courriel a été très utilisée. Certains intervenants ont également envoyé leur contribution par courrier, postal ou déposé en mairie.

Les participants ont consigné 121 observations, numérotées de 1 à 126, dans 6 registres ; 176 observations, certaines avec annexes, numérotées de C 1 à C176 ont été formulées par courrier électronique, et 23, numérotées de L1 à L 23, par courrier postal..

Remarque : les numéros sont dans l'ordre d'inscription dans les registre ; les numéros des courriers et courriels ont été attribués arbitrairement par le commissaire enquêteur au fur et à mesure de leur réception.

Une analyse de ces observations, avec leurs numéros, figure dans le tableau en annexe.

Quelques intervenants ont déposé plusieurs contributions (jusqu'à 17 !), ou plusieurs fois la même contribution, dans le registre ou par courriel ; compte tenu des corrections nécessaires, le nombre de participants à l'enquête est de l'ordre de 300.

22 contributions constituent des « cas particuliers » : observations portant sur un point précis ou sollicitant une modification du règlement en faveur de leur rédacteur.

A de rares exception près, les observations affirment une ferme opposition au projet de modification du PLU.

Les principales motivations de cette opposition concernent les projets de construction dans les sites des OAP.

Le nombre total de logements projeté est jugé non acceptable, et en contradiction avec le PADD : il entraînera une augmentation de population incompatible avec les équipements, en particulier scolaires, et fera disparaître le « caractère rural » de la commune.

D'autre part les difficultés de circulation, sur la D912 mais aussi dans les petites rues du centre ville et des hameaux sont une observation répétitive.

Les associations suivantes ont déposé une contribution :

Association Avec Vous une Equipe d'Avenir
Jonction des Associations de Défense de l'Environnement (JADE)

Association Union des Amis du Parc
Association APPEJP
Association pour les Mousseaux et son Environnement (AME)
Association Chartripontaine de Sauvegarde de l'Environnement et de la Biodiversité (ACSERB)
Association pour la Défense du patrimoine et de l'Environnement d'Ergal (ADEE)
Association pour Chennevières (AC)

Toutes ces associations ont exprimé un avis défavorable au projet.

OBSERVATIONS DU PUBLIC

D'une manière générale, ces observations font état d'une vive opposition au projet, sans motif ou avec un ou plusieurs motifs, qui le plus souvent se combinent entre eux.

▪ opposition de principe

Remarque type : « j'ai choisi de m'installer à Jouars-Pontchartrain pour sa tranquillité et son « caractère rural » ; je tiens à les conserver. », sans autre commentaire.

Ce type d'observation n'appelle pas de développement.

▪ report de l'approbation du PLU

Des intervenants ont fait état d'une absence de communication pendant l'instruction du dossier, du besoin d'études complémentaires (écoles, circulation,...), de la nécessité de reprendre le contenu du projet (nombre de logements, infrastructures nécessaires à un accroissement de la population) ou de la proximité des élections municipales pour demander un report de la décision d'approbation du PLU après celles-ci.

Question n° 1 : avis de la commune

▪ réduire le nombre total de logements

Cette observation représente la majorité des avis exprimés.

Le nombre de logements prévu dans les sept OAP est très important, surtout si on lui ajoute les petites opérations (maison individuelles ou petits collectifs) en cours ou à réaliser dans le tissus urbain existant. C'est une représentation brutale de l'évolution proposée pour la commune dans la décennie à venir.

Question n° 2 : Le dossier fait état de densités très importantes pour une commune à « caractère rural » :

- la Bonde : 163 lgs/ha
- Entrée de ville : 176 lgts/ha
- Hôpital : 222 lgts/ha

Ne peut-on pas réduire le programme des OAP ?

Voir aussi plus loin questions n° 10 et 11.

▪ limiter la construction à 350 logements sociaux

La situation de carence de la commune en matière de logements sociaux impose la réalisation d'environ 350 logements locatifs sociaux : pourquoi ne pas se limiter à la construction de ces logements, de préférence répartis en petits immeubles dispersés sur les terrains disponibles ?

Question n°3 : La solution consistant à réaliser uniquement 350 logements sociaux en petite unités dev20 à 30 logements répartis sur le territoire de la commune a-t-elle été étudiée ?

Question n° 4 : Est-il possible de construire uniquement 350 logements sociaux sur l'une ou l'autre des OAP Entrée de ville, la Bonde et/ou Hôpital ?

▪ les équipements publics sont insuffisants vis-à-vis de l'accroissement de la population

Cette observation est exprimée soit sous une forme très générale, soit de manière plus précise en ce qui concerne les établissements scolaires : maternelle et crèche, primaire, collège, lycée : de très nombreuses observations font état de classes surchargées.

De même les transports publics sont jugés insuffisants.

Question n° 5 : le rapport de présentation décrit les équipements existants ; quel est l'échéancier des équipements (principalement scolaires, mais aussi, sportifs, culturels,...) à réaliser en parallèle de l'augmentation de la population ?

Question n° 6 : sur quels emplacements ?

▪ circulation et stationnement

Beaucoup d'intervenants ont fait état des difficultés de circulation dans Jouars-Pontchartrain aux heures de pointe ; ils considèrent que ces difficultés vont s'aggraver avec la venue d'une nouvelle population : en effet les activités économiques et sociales rendent l'automobile indispensable. Ces observations concernent aussi bien les petites rues du centre ville et des hameaux que la D912.

De même, le stationnement est difficile et la situation ne pourra qu'empirer avec l'arrivée de nouveaux habitants, sachant que les logements locatifs sociaux ne disposent que d'une place par logement, qu'ils ne sont pas contraints d'utiliser.

Question n°7 : quelles dispositions sont prévues pour supprimer ou réduire les difficultés de circulation ?

Question n° 8 : quelles dispositions sont prévues pour supprimer ou réduire les difficultés de stationnement ?

▪ transports en commun

Avec les problèmes de circulation, de nombreuses observations concernent les transports en commun, jugés insuffisants et peu pratiques.

Question n° 9 : est il envisagé un renforcement et une amélioration du réseau de transport en commun ?

▪ protection des espaces naturels et de la biodiversité

Cette observation est formulée sous des formes diverses. Les intervenants expriment leur inquiétude de voir les espaces naturels disparaître ; elle concerne plus particulièrement les OAP Fond de Bierval nord et sud.

Le commissaire enquêteur partage ces avis et considère que ces deux sites méritent d'être préservés.

Question n° 10 : Peut-on supprimer l'OAP Fond de Bierval nord ou, à la rigueur, réduire de manière substantielle le nombre de logements à réaliser sur ce site ?

Question n° 11 : Conséquences de la suppression de l'OAP Fond de Bierval sud.

▪ **projet de route sur l'emplacement réservé n° 6**

Plusieurs contributions, émanant d'habitants de la Dauberie, ont exprimé une vive opposition au projet de route sur l'emplacement réservé ER6.

Question n° 12: Où en est ce projet ?

OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

▪ **observation à caractère général**

La commune est invitée à prendre en considération les observations formulées par les personnes publiques associées.

▪ **protection des arbres remarquables**

Le dossier contient un état (pièce 5.7) des éléments patrimoniaux à préserver, très détaillé en ce qui concerne le patrimoine bâti, mais succinct pour le patrimoine végétal.

Mais le territoire communal possède également des arbres qu'il convient de signaler et protéger. Un état des arbres remarquables devrait être joint au dossier, et les plans de zonage complétés.

Un document très élaboré : « inventaire des arbres dits remarquables » a été remis au commissaire enquêteur par Monsieur Alexandre Vaillant et pourrait en tenir lieu.

A signaler également les démarches de Monsieur Patrick Delporte (observation n° 12) et de Monsieur et Madame Monthéan (lettre n° L3). (Voir ci-dessous : cas particuliers).

Question n° 13: quelles dispositions sont prévues par la commune afin de compléter le dossier de PLU (pièces écrites et plans de zonage) par un inventaire des arbres remarquables ?

CAS PARTICULIERS

Il s'agit de demandes concernant des propriétés privées, ou attirant l'attention sur un point particulier du projet de PLU, sur lesquels la commune devrait se prononcer préalablement à son approbation.

Dans certains cas, des courriers ont été adressés aux demandeurs par la commune, les renvoyant à l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se référera, pour chaque cas, à l'avis éventuellement formulé par la commune

Question n° 14 : avis (éventuels) de la commune sur les cas particuliers ci-dessous (au cas par cas).

■ Projet de campus pour l'archéologie et le patrimoine (obs n° 4 avec pièces jointes)

Projet soutenu par Madame Babin : réalisation d'un campus universitaire pour l'archéologie, le patrimoine, les métiers d'arts, avec centre de recherche, salles de classe, bibliothèque, restaurants, résidences universitaires, sous couvert de l'APSAD (Association pour la Promotion du site Archéologique de Diodorum).

Ce projet est présenté comme une alternative au projet de PLU, mais en est très éloigné ; son développement nécessiterait une refonte du projet et une nouvelle enquête publique.

■ Madame Lorand (obs n° 9 avec lettre jointe)

Elle possède un ensemble de parcelles contigües situées dans un EBC, pour une surface totale de 15 700 m² ; suite à la tempête de 1999 il existe au milieu de ce terrain une clairière dans laquelle elle demande l'autorisation de construire une maison, sans porter atteinte à aucun arbre.

Cela nécessite un déclassement partiel de l'EBC, limité à cette clairière ; cette démarche est possible dans le cadre d'une révision du PLU

■ M. Patrick Delporte (obs n° 12) souhaite protéger comme « arbre remarquable » un chêne de 200 ans en limite de sa propriété.

■ M. et Mme Godfroy (obs n° 24)

Propriétaires de la parcelle n° 129, 21 rue des croix de pierre aux Mousseaux, constatent avec satisfaction la suppression de la zone non aedificandi le long de cette voie ; ils demandent une modification de la limite entre zone UA1 et zone UHa soit modifiée, afin que leur terrain soit situé dans la zone UA1.

■ M. Philippe Gallois (obs n° 30)

M. Gallois, 9 rue du Hameau à la Dauberie, a déposé dans le cadre de l'enquête un important dossier pour justifier un déplacement de la limite entre la zone UHa et la zone N. Cette modification lui permettrait de réserver une partie constructible de sa propriété, tout en respectant à l'fois la limite de 50 m de la lisière et l'EBC.

■ Consorts Mouillé-Berteaux (obs n° 50)

lettre au Maire du 16/03/209, corrigée 16/09/2019

Ils renouvellent la demande de lever la servitude d'EBC sur la parcelle 521 à la Dauberie entre la rue du Moulin de la Barre et le rue de la Fontaine à Madame, l'objectif étant de diviser pour créer une parcelle constructible coté rue du Moulin de la Barre et de conserver une parcelle EBC coté rue de la Fontaine à Madame.

■ **Indivision Colin (Madame Martine Colin et Madame Danielle Colin) (obs L1 avec plan joint)**
Propriétaire d'un terrain situé rue de la Mauldre elle demande de déplacer la limite entre les deux zones N et UHa, de manière à majorer sa constructibilité de ce terrain.

■ **Monsieur et Madame Montéan (lettre L3 accompagnée d'annexes).**

Il existe sur leur propriété, en limite de la propriété voisine, un chêne ancien qu'ils souhaitent voir protégé ; pour cela, ils demandent qu'il soit retenu comme « arbre remarquable », mais de plus qu'il soit inscrit comme « élément de paysage à protéger », afin que toute modification (élagage, notamment par le propriétaire voisin) soit soumise à autorisation, et que soit délimité un périmètre de 20 m de rayon

Il convient de signaler que dans ces conditions le projet de construction autorisé sur la propriété voisine deviendrait irréalisable.

■ **M. et Mme Goncalves (lettre L5 accompagnée d'annexes)**

M. et Mme Goncalves demandent le classement en zone N de la parcelle n° 1707 aux Mousseaux. Cette demande, cosignée par M. Julien Legrand, propriétaire de la parcelle voisine 1709, s'appuie sur un important dossier et notamment sur les observations formulées par le PNR et la CLE. : le terrain est situé dans une zone humide et est inondable.

Le propriétaire du terrain ne s'est pas manifesté au cours de l'enquête.

■ **Monsieur et Madame Boone (lettre L10 avec dossier joint)**

Ils demandent de « modifier le zonage de leur propriété de zone N en zone UHa et de déplacer la ligne verte de l'espace boisé » ; ce n'est pas exprimé, mais cela induit la suppression de la trame EBC et la modification de la trame « espaces paysagers ».

■ **Yvelines Paysage (lettre L13)**

parcelle n° 253 située 1871 route d'Elancourt à Ergal
Mme Faudet (gérante) a déjà demandé à la mairie le classement de tout ou partie de la propriété de la société, actuellement en zone N, en zone constructible.

■ **M. G. Rabiey (lettre L15 avec annexes)**

propriété 552 rue de la Dauberie (parcelles 1588, 1718 et 822)
M. Rabiey demande la suppression partielle de la trame EBC sur son terrain.

■ **M. D. Kermarszky (lettre L16 avec annexes)**

propriété 3 rue Fontaine à Madame (parcelle 1585)
M. Kermarszky demande la suppression partielle de la trame EBC sur son terrain (courrier identique à celui de M. Rabiey).

■ **Madame Edith Fournié (courriel C6)**

Elle demande que sa parcelle,(numéro 3154) qui ne fait pas partie du Parc des Bordes, soit classée en zone UA,et non UG).

■ **M. Christophe Sarry (courriel C14)**

M. Sarry a produit une lettre du maire l'autorisant à terrasser pour agrandir son terrain sur une profondeur de 5 m. Cette lettre l'engage à renouveler cette demande en rencontrant le commissaire enquêteur.

■ Monsieur et Madame Corseul (courriel C72)

Ils habitent rue de la Dauberie (terrain de 7 m de façade pour 650 m² sans autres précisions). Ils souhaitent ajouter une extension en partie arrière de leur maison ; il semble qu'ils soient contraints par les règles de distance.

■ Monsieur et Madame Bolya (courriel C78)

Le terrain autour de leur maison 16 rue de la Butte Madame a été classé dans le projet de PLU en EBC et les possibilités d'agrandissement sont limitées à la surface d'emprise au sol ; de ce fait ils ne disposent plus de possibilité d'extension.

■ Madame Sylvie Masson (courriel C91)

Habite 11 rue du Moulin de Barre (parcelle 1936)

Madame Masson demande « à être classée en zone rose comme ses voisins et non naturelle » et ne souhaite pas « avoir 3 arbres classés prestigieux sur son talus », sans autre précision.

La propriété bâtie se trouve effectivement en zone N et n'est pas la seule ; il semble que la demande de Madame Masson signifie qu'elle souhaite un classement UHa, ainsi que ses voisins.

■ Monsieur et Madame Roncolato (courriel C104)

Ils demandent une modification, dans le projet de PLU du règlement de la zone UG (article UG9) tel qu'il figure dans le PLU en vigueur, ceci en vue de la construction d'une véranda. Cette modification a fait l'objet d'échanges avec la mairie, qui n'a pas donné suite : l'article n'a pas été modifié.

■ Madame Céline Manceau (courriel C133)

Madame Manceau est propriétaire à la Dauberie, lieu dit « entre Barre et le Moulin » de trois parcelles cadastrées 712, 753 et 898 ; il s'agit de parcelles nues, naturelles et sans arbre.

Ces terrains figurent dans le projet de PLU comme espaces boisés classés, alors que ce n'est pas le cas pour le PLU en vigueur ; Madame Manceau demande que soit retirée la trame EBC du projet de modification.

■ Madame Anne Barlet (courriel C164 avec annexes et L7)

26 route de Paris

Elle demande que ses deux maisons soient inscrites sur la liste des éléments particuliers à préserver.

■ Monsieur et Mme Danel (L 23)

1017 rue de la Dauberie

La zone N empiète sur une partie non boisée de leur propriété et notamment sur un tennis (voir plan) ; ils demandent la rectification du plan de zonage : cette partie devrait être classée en zone UHa.

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	nombre de débrouillables	équipements	infrastructures	environnement	"caractère rural"	circulation	stationnement	autres	report	ERG	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
REGISTRE N° 1																
1	26/08/19	Mme Marie-Laure Roquelle			x	x	x	x	x							lettre du 26/08/19 les OAP vont aboutir à un doublement de la population à court terme les infrastructures ne suffiront pas à absorber le surplus d'habitants et de véhicules. Rien n'a été prévu au sujet de équipements.
2	26/08/19	Groupe municipal Expérience pour l'Avenir			x					x						Limiter le nombre de logements dans les OAP pour le strict respect de la loi SRU. Groupe d'opposition au Conseil municipal réunions préparatoires du PLU du conseil très peu nombreuses et succinctes rencontres avec la population insuffisantes regrette cette présentation à l'enquête publique d'un projet contestable et non fédérateur.
3	26/08/19	Groupe "Avec Vous une Equipe d'Avenir"			x	x	x									Construire uniquement les logements sociaux, nécessaires pour respecter la loi SRU, uniquement en petits programmes de 20 à 30 logements répartis dans toute la ville
4	26/08/19	Mme Marie France Babin			x											lettre du 28/08/19 avec annexes critique du projet avec une contre proposition : création d'un campus d'excellence pour l'étude et la recherche en archéologie, histoire, architecture, paysage,... centré autour de la réhabilitation du site de Diordurum Promotion de l'APSAD (Association pour la Promotion du site Archéologique de Diordurum
5	26/08/19	Monsieur Brochier			x	x										opposition à ce projet détristant qui va dénaturer Jouars-Pontchartrain Solutions : réhabiliter les logements vides - déplacer entreprises, laboratoires, universités vers des régions qui se mesurent perde du caractère rural de la commune
6	26/08/19	M. et Mme Soublet			x	x	x	x	x	x	x	x			difficultés prévisibles de circulation et de stationnement insuffisance des circulations douces	

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	extraits ou résumé des observations					cas particuliers
			avis favorable	avis	équipements	infrastructures	environnement	
7	26/08/19	M. André Communod	x	x				perte du caractère rural de la commune
8	27/08/19	Mme Hélène Foucault	x	x	x	x		attachée au caractère rural de la commune l'augmentation du nombre de logements est démeurée au regard des infrastructures
9	28/08/19	Mme Lorand						
10	28/08/19	M. Jean-François Santini	x	x	x	x		
11	28/08/19	Mme Danielle Santini	x	x	x	x		
12	28/08/19	M. Patrick Delporte						
13	28/08/19	Mme Marie-Laure Roquelle	x	x	x	x		
14	28/08/19	M. Franck Pula						
15	28/08/19	Mme Michèle Geneviève	x	x	x	x	x	Jours-Pontchartrain est une commune rurale ; il faudra des infrastructures (écoles, crèches, etc.,,)
16	28/08/19	Mme Huguette Boutilon	x		x			penser aux infrastructures : transports, parkings, écoles, maison de retraite, commerces de bouche,
17	28/08/19	M. et Mme Girard	x	x	x	x	x	2 OAP principalement "hôpital" et "entrée de ville" sont disproportionnées limiter le nombre de logements sociaux à ce qui est nécessaire pour combler la caenne garder le caractère rural de la commune les structures actuelles de la commune ne sont pas adaptées

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	avis favorable	nombre de défavorable	logements limités à 350 LLS	équipements	infrastructures environnement	caractère rural	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations	
26	07/09/19	M. Alexandre Vaillant															dépot d'une note de deux pages M. Vaillant estime ce projet bâclé il a établi un état des arbres remarquables de la commune, document qui devrait figurer au PLU les plans cadastraux ne sont pas à jour non pris en compte des observations des PPA aucune étude n'a été faite sur les nuisances sonores des axes routiers, qui ont augmenté avec le déboisement et la construction de l'aire de covoiturage le PLU ne respecte pas l'environnement opposée à l'OAP Fond d'Bienvau nord habite au 10 ue de Montfort et s'inquiète d'un projet de construction sur le terrain voisin :
27	07/09/19	M. Hugues Bollé	x					x									- problèmes de stationnement - son terrain est doté d'un puits : il a un risque d'assèchement en cas de travaux en sous-sol - la modification du terrain créera dans l'avenir un risque de dommages pour les maisons voisines
28	07/09/19	Mme Frédérique Bollé	x					x									M. Gallois a déposé un dossier pour justifier une demande de modification de la limite entre zone N et zone Uha
29	07/09/19	Mme Isabelle Lethieulleux						x	x								lettre de 8 pages insérée dans le registre ; il s'agit d'une analyse critique détaillée dont il est difficile de faire une synthèse (prendre connaissance du document)
30	07/09/19	M. Philippe Gallois	x														- étude critique du PADD - analyse des OAP - critique du règlement - exemple détaillé de l'OAP Entrée de ville
31	09/09/19	M. Jean-Jacques Robert	x	x													- conclusion pessimiste pas d'observation
32	11/09/19	M. et Mme Branson															

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis	avis favorable	avis défavorable	avis	équipements	infrastructures	environnement	caractère rural	circulation	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
33	11/09/19	Mme Lucie Meiza		x	x	x											Lettre datée du 10/09 insérée dans le registre avis défavorable exprimé et motivé par : - le nombre très important des logements est en contradiction avec les promesses électorales du maire - la carence est de 350 LLS ; pourquoi appliquer un coefficient multiplicateur pour aboutir à 1050 sans compter les projets déjà engagés - pourquoi prévoir les LLS en centre ville en épargnant systématiquement les hameaux ? - beaucoup de questions sur les infrastructures qui devront accompagner cet accroissement de population complémentaire à sa contribution du 26/09 1035 logements dans les OAP 313 en cours et 100 dans le diffus soit 1448 logements 2,6 personnes par logement donc 3765 habitants en plus de 5350 actuels 2896 véhicules supplémentaires 1554 actifs supplémentaires qui migreront chaque jour soit 3108 voyages AR supplémentaires nas d'énorme d'impact sur le réseau routier local désirant préserver le caractère de ruralité de la petite commune les projets (OAP) doivent être revus à la baisse "sachons garder raison pour le bien être de tous et le respect de la nature qui nous entoure"
34	11/09/19	Mme Marie-France Babin		x	x	x											Mme Marie-France Babin
35	12/09/19	M. et Mme Lefèuvre		x	x	x											M. et Mme Lefèuvre
36	13/09/19	Mme Hélène Fleche		x	x	x											Mme Hélène Fleche

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	extraits ou résumé des observations			
37	13/09/19	Mme Micheline Gaidamour	x	x	x	2 notes insérées dans le registre - blocages de la circulation à partir de 6 heures du matin ; cette situation va empirer avec une population augmentée + difficultés de stationnement - l'annonce d'une telle quantité de logements semble contraire à la préservation de la ruralité de la commune ; il est souhaitable que 350 logements sociaux soient construits pourquoi 100 de plus problèmes de circulation : elle est très dense (exemple de la rue de Neauphle) et de stationnement les crèches sont insuffisantes
38	13/09/19	M. Jean Gaidamour	x	x	x	nombre insuffisant de médecins - hôpital surchargé l'éologie est le thème du jour ; les forêts, les bois, les espaces verts qui sont le poumon de la commune vont être remplacés par des ensembles de béton de zones pavillonnaires...
REGISTRE N° 3						
39	13/09/19	Mme Catherine Lemoine	x	x	x	il n'y a pas de transports en commun pour aller des Mousseaux à la gare de la Verrière la circulation est devenue très difficile entre Maurepas et Pontchartrain les écoles ne sont pas assez grandes pour accueillir autant de nouveaux foyers il y a un risque pour la biodiversité aimerait que la commune garde son aspect actuel pas de transports pas assez déclois
40	13/09/19	Mme Carole Lemoine	x	x	x	en phase avec le projet, se déclarent ravis que de nouveaux chartipontains trouvent leur place comme en ils l'ont trouvée en 1975 la commune doit garder son aspect actuel
41	13/09/19	M. et Mme Pontet	x			beaucoup de modération serait souhaitable : les problèmes de circulation et de voirie sont déjà présents
42	13/09/19	M. et Mme Sébastien Gougué	x	x		
43	13/09/19	Mme Bouvier	x	x	x	

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis	avis favorable	nombre de défavorable	logements limités à 350 LLs	équipements immobiliers environnement	caractère rural stationnement	ER6 report	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
44	13/09/19	M. et Mme Palazzi	x					x			ils sont opposés à la création d'une route sur l'emprise de l'ER6 d'autre part ils font état de la dangerosité de la rue de Coignères
45	13/09/19	M. Bernard Lavernhe	x								document déposé dans le registre, critiquant le projet de PLU mais difficilement exploitable
46	13/09/19	Mme Sabrina Casanova	x								"Cette révision du PLU est proprement démente et constitue un cas flagrant de trahison des élites
47	13/09/19	M. Michel Pesset									et tout cela au nom d'exigences étatiques qui prouvent ô combien la France est une URSS qui a réussi"
48	13/09/19	Mme Marie-France Babin									pas une seule fois la démarche de planter un arbre ou créer un espace vert il faudra sans doute envisager de déménager
49	13/09/19	M. Alain Reynaud	x	x	x	x	x	x			absence de concertation pourquoi rien n'a été fait pendant 4 ans ?
50	16/09/19	Consorts Mouillé Bertheaux	x	x	x	x	x	x			Manque d'écoles, garderies, commerces et transports en commun, et circulation déjà problématique un minimum de 1000 véhicules supplémentaires supprimer un EBC parcelle C521 à la Dauberie
51	17/09/19	M. et Mme Bourgoin	x	x	x	x	x	x	x		se limiter au nombre de logements imposé par la loi infrastructures insuffisantes les routes sont saturées garder le maximum d'espaces verts : le superbe terrain de Mme Pascal ne doit pas devenir un amas de béton

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	cas particuliers				extrait ou résumé des observations
			ER6	report	autres	"caractère rural"	
52	17/09/19	M. Jean Gaidampour			x	x	analyse critique de la profession de foi de M. Lemoine candidat aux dernières élections municipales avec le projet de PLU
53	17/09/19	M. et Mme Binard	x	x		x	absolument contre ce projet d'urbanisation à outrance dégradation de la qualité de vie le projet doit être repoussé après les prochaines élection
54	17/09/19	M. et Mme Aubugeaud	x	x			contre le projet d'OAP Hôpital ils sont mitoyens 200 logements donc 400 voitures il y a une crèche donc nuisances et risques d'incidents
55	17/09/19	M. Michel Chervy	x	x	x	x	absolument contre ce projet trop de pollution supplémentaire augmenter la zone artisanale et les commerce synthèse de ses différentes contributions : plan de zonage erroné
56	17/09/19	Mme Marie-France Babin			x		parking de covoiturage construit sans que le changement de zonage ait été approuvé il manque une étude d'impact sur la circulation et un plan de développement des transports pas d'observation de la communauté de communes observations sur les choix du PADD alternative : développer une activité phare : Diodurum-Ferme d'Ithe
57	17/09/19	M. et Mme Dubus	x		x	x	projet déposé en fin de mandat sans réflexion avec les habitants projet d'un millier de loements non compatible avec le statut de commune rurale il ne tient pas compte de conséquences sur la vie de la commune : écoles, transports, trafic de voitures saturé, voirie, stationnement

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

n°	date	nom	avis	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
57A	17/09/19	M. Paul Armand (?)	X X X X X	ER6 report autres	totallement opposé au projet se limiter à 350 LLS
57B	17/09/19	Mme Pierrette Marchais	X X X X X	stationnement critéries rurale	rien au sujet des infrastructures inquiétude et désaccord sur l'orientation du projet pour respecter la loi construire de petite unités réparties sur la commune pas d'emplois sur place
57C	17/09/19	Jonction des associations de défense de l'environnement (JADE)	X X X X X	équipements infrastructures logement limiter à 350 LLS	augmentation du nombre de véhicules : embouteillages plus importants contribution de 4 pages opposition au projet : accroissement de la population commune rurale défaut d'infrastructures se limiter à 350 LLS en petits ensembles répartis judicieusement dans la ville et les hameaux
REGISTRE N° 4					
58	18/09/19	M. et Mme Bailao			opposés à la route sur l'ER6
59	18/09/19	M. Gérard Cercot	X X X		construire dans des proportions normales, exorbitantes problèmes de circulation, de voirie trop étroite, écoles, transports, parkings budget
60	18/09/19	M. Philippe Calin	X X		environnement souscrit aux argumentations exposées par les associations et les formations d'opposition dégradation de l'environnement urbanisation insensée exprime la plus ferme opposition au projet et fera son possible d'action pour convaincre le plus grand nombre de son caractère nuisible

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis défavorable	nombre de logements à loger	équipements	infrastructures et aménagements environnementaux	caractéristiques rurales	stationnement	autres	report ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
61	18/09/19	Mme Thierry	x	x		x					x		partage le désarroi des chartripiotains devant la métamorphose programmée de leur commune toujours plus d'urbanisation, de circulation, de pollution, de stress quelle trahison, quelle déception depuis la campagne électorale qui mettait en avant le "caractère rural" de la commune quid de la dévaluation de nos biens quand nous serons devenus une commune surpeuplée non ces aisons : opposition au PLU
61A	18/09/19	signature illisible											opposition au projet
62	18/09/19	Mme Colette Leroy									x	x	concernant le projet sous roche de l'emplacement réservé ER6 : projet très dangereux pour les enfants qui empruntent la rue sans trottoir
63	18/09/19	illisible	x										concernant la règle de construction dans les 25 m de la voie se retrouve propriétaire de 1000 m ² inconstructibles alors que rue de la Dauberie et ailleurs ils ont des permis sur moins de 300 m ²
64	20/09/19	M. et Mme Meynier	x	x							x	x	non à ce projet de destruction de notre commune rurale difficilement lisible
65	20/09/19	Famille Mengelle-Touya	x	x	x	x	x	x	x				opposé à l'urbanisation excessive la D23 est surchargée matin et soir transports inexistant
													impact sur les infrastructures routières N12 et D23 école maternelle est à 3 ou 4 classes de la saturation, collège proche de la saturation quel impact sur la biodiversité privilégier des séries de logements sociaux de 20 ou 40 logements ou pavillons avec jardins reporter le PLU après les élections

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis	avis favorable	avis défavorable	logements limités à 350 LLS	équipements environnement "caractère rural"	infrastructures "caractère rural"	stationnement	autres	report	ER6	cas particulières	extrait ou résumé des observations
66	20/09/19	M. Daniel Andieux	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		en opposition extrême avec le caractère rural, avec un débat plus démocratique la construction de 1200 logements est une mesure absurde flux de déplacement avec plus de 2000 voiture cela amènera à augmenter les impôts locaux le projet devrait être revu différer le projet de révision du PLU
67	20/09/19	M. et Mme Hautin	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		la densification du trafic est devenue intolérable il faudrait créer 500 logements d'ici 2025-2030 préserver la ruralité, gage de qualité de vie contre ce PLU pourquoi changer sans concertation contre ce PLU - la ville doit rester dans son contexte rural contre ce PLU école saturées circulation dangereuse pour les enfants
68	20/09/19	Mme Gisele Boulgne (?)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		refuse l'explosion de la population contre ce projet de PLU qui transforme la ville avec son caractère rural infrastructures sous dimensionnées aux Mousseaux le bétonnage se développe trop vite et trop dense
69	20/09/19	M. Alexis Malenet	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		opposition au PLU : intégration difficile de plus de 1200 logements qui n'est pas nécessaire pour atteindre l'objectif de 350 LLS
70	23/09/19	Mme Saleun (?)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		école primaire et collège déjà saturés peu ou pas d'emploi local réseau de transports médiocre, réseau routier saturé demande des études complémentaires et le report du PLU après les élections
71	23/09/19	M. et Mme Bourdolous	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		
72	23/09/19	M. Richard Weber	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	équipements	infrastructures	environnement	caractère rural	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
73	23/09/19	M. et Mme Courtes	X	X					X	X				analyse des équipements communaux le déboisement plus d'un ha est soumis à autorisation ; quelle est la position de la préfecture et celle du PNR
74	23/09/19	Mme Yveline Girard	X	X	X	X	X	"caractère rural"						circulation très dense aux heures de pointe dans l'OAP du fond de Bienville quelle sera la hauteur des bâtiments demande le report après les élections
75	24/09/19	Mme Irène Kurzomski	X	X						X				la biodiversité ne se trouve pas dans les terres agricoles, mais dans les zonifs, favoriser les projets restreints au minimum mz naturelles du périphérique urbain le PLU transforme des zones sensibles en zones à construire c'est entre trois et quatre mille habitants supplémentaires que la commune devrait accepter
76	24/09/19	anonyme	X											accroissement de la circulation automobile il faut revoir à la baisse tous ces objectifs, favoriser les projets restreints au minimum réglementaire conservant plus d'investissement au développement, accélération de voiries douces
77	24/09/19	anonyme	X											l'encombrement des rues des Mousseaux a augmenté - dangerosité ce projet de PLU va dégrader les conditions de vie d'accord avec les choix de la ville pour dynamiser JP heureux de voir que la ville se bouge le logement social est une priorité

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis avis défavorable	nombre de logements limités à 350 LLS	équipements environnement	infrastructures et équipements	stationnement circulaire "carrefour rural"	autres	report ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
78	24/09/19	M. et Mme Guyot	X									lettre datée du 15/09/19 concernant les OAP : comment sera assurée la maîtrise foncière les programmes des OAP ne sont pas adaptés aux contraintes décrites dans l'étude ; leur définition est très générale (copié/collé) absences de mixité d'usage : habitat/activités/commerces/équipement les objectifs du PADD ne sont pas respectés la densité sur les OAP ne peut se concevoir sur une base d'étude aussi peu aboutie Concernant le règlement zone UA2 : des dérogations sont permises concernant les ER : est il judicieux de concentrer tous les équipements en continuité avec les existants ; la surface annoncée paraît fausse ; il n'est pas tenu compte de la présence d'une zone humide, du château ER2 : est il raisonnable de prévoir un parking dans l'axe d'une perspective majeure les zones humides ne sont pas traitées
79	25/09/19	M. et Mme Garnier	X	X								le projet va augmenter la densité des habitations et les véhicules difficile de stationner rue de Coignières parking de la gare saturé e infrastructures ne suivent pas pas de bus pour aller à la gare manque de pistes cyclables non au projet des Mousseaux
80	25/09/19	Mme Laetitia Palazzi	X									

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	RV13 FAVORABLE	RV14 SANS	RV15 DÉFAVORABLE	RV16 LOGEMENTS limiter à 350 LLS	RV17 équipements infrastructures environnement stationnement	RV18 autres	report ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
81	25/09/19	M. Lafeuvre		X	X	X	X				opposition au nouveau parking de Jouars la plupart des grands projets se trouvent sur la veine argileuse sujette au retentissement
82	25/09/19	Mme Mireille Lefeuivre					X				bruit de la RN12 impossible à supporter augmentation du nombre de véhicules : gros problèmes de circulation à prévoir pourquoi de telles nuisances pour 350 LLS à fournir nombreuses erreurs de rédaction dans le PLU contribution de 6 pages le projet apparaît donc tout ça fait hord de toute logique d'expansion raisonnable d'une ville absence d'emplois écoles, collèges saturés voirie saturée aux heures de pointe parkings ? insuffisance du rapport de présentation Éviter les 350 LLS en négociant avec le préfet construire des LLS en nettes unités
82.A	25/09/19	M. Clémude Grajeon	X	X	X	X	X				1 - à Chenevières les problèmes de circulation et de stationnement sont immenses, et vont encore s'aggraver il serait préférable de construire les 350 LLS par petits lots répartis sur l'ensemble de la commune, favorisant la mixité sociale les OAP sont là pour boucher des trous les LLS ne doivent pas être à plus de 2 Km d'une gare la desserte de bus n'est pas très fréquente en journée 2 - à Chenevières les maisons sont en zone inondable ; dans le PLU rien n'est envisagé pour donner remède à cette situation
REGISTRE N°5											
83	25/09/19	Mme Mireille Lefeuvre		X	X	X	X	X			

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	extrait ou résumé des observations					
			cas particuliers					
84	25/09/19	Mme Pierrette Defrance	x	x	x	x	x	x
85	25/09/19	M. André Defrance	x	x	x	x	x	x
86	25/09/19	M. et Mme Renault (?)	x	x	x	x	x	x
87	25/09/19	Mme Sandrine Morizot	x	x	x	x	x	x
88	25/09/19	Mme Véronique Lennen (?)	x					
89	25/09/19	M. Sylvain Rouffaud						

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	nombre de défavorable	nombre de logements limités à 350 LLS	équipements	infrastructures envoiées	environnement	caractère rural	circulation	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations		
90	25/09/19	M. Mengelle-Touya et Mme Lambert	x	x	x	x	x	x	souhaitent vivement le report du PLU après les élections impact sur les infrastructures routières déjà saturées amélioration des transports en commun écoles maternelle et primaire saturées impact sur la biodiversité privilégier des séries de LLS avec 20 à 40 logements par immeuble regrette que à la Dauberie les divisions de parcelles ont permis la construction de nombreuses maisons avec déboisement la rue de la Dauberie est en pente et exposée à une coulée de boue qui créerait des dégâts considérables	x	x	x	x	x	x	x	x	souhaitent vivement le report du PLU après les élections impact sur les infrastructures routières déjà saturées amélioration des transports en commun écoles maternelle et primaire saturées impact sur la biodiversité privilégier des séries de LLS avec 20 à 40 logements par immeuble regrette que à la Dauberie les divisions de parcelles ont permis la construction de nombreuses maisons avec déboisement la rue de la Dauberie est en pente et exposée à une coulée de boue qui créerait des dégâts considérables
91	25/09/19	Mme Josette Chevalier	x															
92	26/09/19	M. Jean-Luc Challe	x	x	x	x	x	x										
93	26/09/19	Ass APPEJP																
94	26/09/19	Mme Francine Chansac	x	x	x	x	x	x										
95	26/09/19	M. Serge Bruneau	x	x	x	x	x	x										

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis					cas particuliers	extrait ou résumé des observations
			favorable	avvis	équipements	infrastructures	caractère rural		
96	26/09/19	Famille Trébillon	x	x	x	x	x		note de 4 pages accès difficile au site internet proximité des élections municipales exceptions mineures dans le règlement défrichement stationnement gênant dans les rues du centre ville les transports en commun risquent de ne pas être suffisants les infrastructures (notamment scolaires) sont insuffisantes difficilement lisible
97	26/09/19	M. Thierry Fanost	x		x		x		le corps de ferme à l'entrée des Mousseux qui acfossé coté est celle 15 entreprise doit être considéré comme une mini zone d'activité (?) le parking de Jouars est une hérésie ; le déplacer coté est pour la voie douce le long de l'avenue de Jouars le busage du fossé coté est paraît être la bonne solution dans les PAP le PLU offre trop de liberté aux promoteurs, ri sur l'obligation de préserver des espaces verts suffisants, d'espaces pour des commerces de proximité ou des espaces communautaires lettre au Maire rien fait en matière de LL.S pendant 5 ans pas de consultation de la population ce PLU est inacceptable et doit être annulé
98	27/09/19	M. Alain Godin	x	x					letter au Maire oui au 350 LL.S non à l'urbanisation de JP
99	27/09/19	M. Laurent Le Pavec	x	x					oui à la concertation, non aux grosses opérations non aux bouchons quotidiens
100	27/09/19	Mme Fleche Le Pavec	x	x	x	x	x		M. Michel Gaune a envoyé par courriel un dossier de réserves et remarques garder la ville comme telle avec son charme rural
101	27/09/19	ASS AME			x	x	x		
102	27/09/19	anonyme			x	x	x		

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	extrait ou résumé des observations			
				cas particuliers	ER6	report
				autres		
103	27/09/19	Mme Frédérique Wintzenne (?)	x			
104	27/09/19	M. Gilbert Sengler	x			
105	27/09/19	M. et Mme Pham	x	x	x	
106	27/09/19	M. et Mme Foirest	x	x	x	
107	27/09/19	M. et Mme Lejeune	x	x	x	
108	27/09/19	M. Eric Lancé	x			
109	27/09/19	Mme Liliane Pasco	x		x	

REGISTRE N° 6

104	27/09/19	M. Gilbert Sengler				
105	27/09/19	M. et Mme Pham	x	x	x	
106	27/09/19	M. et Mme Foirest	x	x	x	
107	27/09/19	M. et Mme Lejeune	x	x	x	
108	27/09/19	M. Eric Lancé	x			
109	27/09/19	Mme Liliane Pasco	x		x	

mettre à jour les informations sur la pollution de l'air d'origine routière
 compte tenu des nuisances sonores et de la pollution de l'air pourquoi construire des logements le long d'un axe routier
 la construction de 115 logements dans le fond de Bienvillen en contradiction avec le PADD

insertion dans le registre :

- des observations de l'ADEE
- d'une note personnelle

documents également reçus par courriel - voir C118

les prévisions de logements à construire sont déraisonnables

inquiets concernant le manque criant d'infrastructures

importants problèmes de circulation et de stationnement

opposés à la construction d'une route sur l'ER6

3000 personnes en plus des 5700 actuels et 2000 voitures

insuffisance des infrastructures routières et scolaires

il faut construire dans les grandes agglomérations (notamment Sartrouville)

certes il faut construire mais les emplacements choisis ne sont pas toujours très judiciaires

des embouteillages dans les rues étroites et dangereuses ; y aura-t-il des moyens de transport supplémentaires

des bruits circulent

préserver la ruralité de notre cadre de vie

opposée au projet de route sur l'ER6

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
110	27/09/19	M. Ospital et Mme Santiago	x	x	x	opposés au projet de PLU caractère excessif des projets envisagés et augmentation du nombre d'habitants infrastructures routières insuffisantes école maternelle, primaire et collège saturés rassemblements nocturnes à l'origine de nuisances sonores un report du PLL seraient le bienvenu
111	27/09/19	Mme Patricia Hennequin	x	x	x	absence d'information et de participation du public recréer un cœur de village espère un rétroéclairage
112	27/09/19	Mme Natacha Vidil	x	x	x	problèmes de circulation et de pollution bâtiments scolaires saturés les grandes écoles sont source de problèmes la gare et ses parkings saturés
113	27/09/19	M. Marteau	x	x	x	opposé au programme de la porte d'Andin en accord avec les associations, pas de révision du PLU 2019
114	27/09/19	M. Pascal Tissier	x	x	x	pas opportun de modifier le PLU en fin de mandat pas de concertation impact sur le caractère rural et le cadre de vie les voies de circulation ne sont pas adaptées l'urbanisation doit être pondérée, réfléchie impact sur l'accueil des enfants d'âge scolaire nombre insuffisants de places de stationnement réseaux d'eaux pluviales sous dimensionnés pas reçu d'informations concernant l'enquête impactées par le projet porte d'Andin oppose au projet
115	27/09/19	M. et Mme Lartigue	x		x	stopper et différer le projet au-delà des élections

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis défavorable	nombre de logements limités à 350 LHS	équipements infrastructures environnement "caractère rural"	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations		
116	27/09/19	M. et Mme Ezavin	x					x			manifeste collé dans le registre atteindre les municipales impact désastreux pour l'environnement aucune étude d'impact projet non adapté : ne répond pas aux obligation légales, coûteux en infrastructures		
117	27/09/19	M. Arnaud Maitrier	x	x	x	x							
118	27/09/19	Mme Clauss et Mme Timon			x		x	x			demande l'avis des habitants attendre les élections municipales caractère rural manque d'entretien pour la voirie à quand des trottoirs rue Raymond Lefèvre		
119	27/09/19	M. Converset	x	x	x						120) legs sans commune mesure avec le besoin réglementaire de legs sociaux saturation des écoles, transports insuffisants,c irculation,,, que reste-t-il de la ruralité		
120	27/09/19	M. Thierry Andrzejewski	x	x	x	x	x				venu pour le caractère rural construction de nouvelles habitations sans pris encompte des infrastructures manquantes congestion de la circulation		
121	27/09/19	M. et Mme Lemoine	x	x	x	x					un référendum citoyen serait nécessaire aux Mousseaux, plus de place pour s' gater dans la rue, les voisins se disputent pas de place pour déposer les enfants à l'école le village devient un véritable enfer le trafic des voitures est permanent et devient excessif et dangereux		
SOUS TOTAL			126	4	100	75	21	39	43	45	12	6	6

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis	avis favorable	avis défavorable	nombre de logements	logement à limiter à	350 LLs	équipements	infrastructures	environnement	caractère rural	circulation	stationnement et circulation	préservation des jardins et espaces verts	intégration des nouveaux habitants	préserver du caractère rural	mise à niveau des infrastructures	nouvelles charges pour les finances municipales	retombées fiscales	lettre du 15/09/19 avec annexes	cas particuliers	extrait ou résumé des observations	
LETTRES																								
L1	28/08/19	Indivision Colin																						
L2	28/08/19	M. Paul Picon	X	X	X	X	X	X																
L3	15/09/19	M. et Mme Montéan																						

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	défavorable de	équipements	infrastructures	environnement	caractère rural	circulation	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
L4	17/09/19	M. et Mme Goncalves													x	lettre accompagnée d'annexes regrettent le déclassement de la parcelle 1707, actuellement en zone naturelle , qui deviendrait constructible la parcelle est située en zone humide et dans l'enveloppe des plus hauts eaux communes la décision contreviendrait ; aux objectifs du SAGE de la Mauldre à la mise en oeuvre de mesures d sauvegarde en zone inondable à la charte du PNR
L5	17/09/19	Mme Isabelle Venault	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			demande annexe par M. Julien Léorand, propriétaire de la parcelle 1709 l'environnement et un point fort pour cette famille le village est riche de zones boisées qui abritent des espèces rares et protégées en annexe une étude de la LPO sur la propriété Pascal le parking du cimetière près du hameau de Jouars empête sur des terres agricoles et sera très visible l'OAP du Fond de Bienvall nord concerne une zone de biodiversité, déjà attaquée par le parking de covoiturage construire des logements sociaux en petites unités insérées dans le tissus local depuis les travaux du parking les nuisances sonores ont augmenté manque d'emploi manque de transports, augmentation de la circulation atteinte aux espaces verts et à la biodiversité globalement opposés au projet elle souhaite que ses deux maisons soient inscrites dans la liste des éléments patrimoniaux à préserver Egal il y a 50 ans c'était l'idéal le hameau est déjà surpeuplé, il serait bon d'avoir quelques parkings circulation intense sur la D93 envisager un hameau supplémentaire avec des infrastructures en rapport
L6	23/09/19	M. et Mme Guibrunet	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			
L7	26/09/19	Mme Anne Barlet														
L8	non daté	M. Derouet				x					x					

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	équipements	infrastructures	environnement	caractère rural	circulation	stationnement	ER6	report	autres	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
L9	17/09/19	M. et Mme Gonzalvez								x				dossier en faveur du maintien du fond de la parcelle 1707 en zone inondable complément de L4
L10	26/09/19	M. et Mme Boone								x				
L11	26/09/19	Mme Céline Tappaz	x	x	x	x	x	x	x					circulation : elle est déjà très dense ; une augmentation du nombre de véhicules parait insensée les trottoirs sont quasi inexistant sur une grande partie du centre ville les écoles maternelles et élémentaires sont déjà saturées quels seront les équipements mis en place il faut réduire le nombre d'OAP et surtout ne pas construire de LLS dans les hameaux demande que leur propriété soit incorporée à la zone constructible voir C159
L12	non daté	M. Michel Attard	x							x				
L13	06/11/18	Yvelines Paysage												
L14	27/09/19	M. Gérard Salin								x				demande la suppression d'EBC
L15	25/09/19	M. Rabiey								x				demande la suppression d'EBC
L16	25/09/19	M. Kermarszky								x				opposé à la voie prévue sur l'ER6
L17	non daté	M. Marc Chevalot								x				demande que le PLU soit soumis à un référendum local non respect des promesses électorales les voieries du centre ville sont en très mauvais état et gangrenée par le stationnement illégal aucune prévision de développement des moyens de transports
L18	27/09/19	M. Christian Le Gac	x	x						x				1300 lgs pour plaire à M. Bédier
L19	26/09/19	M. Olivier Guittard												aucune concertation avec la population identique à C150
L20	non daté	M. Jacques Liszkowski												généralités - hors sujet

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	avis favorable de dévorable	nombre de logements	limiter à	350 LLS	équipements	infrastructures	environnement	caractére rural	stratégiquement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
L21	27/09/19	M. et Mme Busi													x		dossier de 7 pages opposition à la route sur l'ER6 classement des parcelles 1606, 1607, 102 et entre 1887 et 1895 : ces parcelles ont des accès sur rue ne nécessitant pas la création d'une rue observation : ces parcelles sont fortement boisées et réservoirs de biodiversité à la Dauberie très nombreuses constructions nouvelles avec une augmentation non négligeable de circulation l'environnement coté "nature" est en train de disparaître totalement opposés à la densification effrénée attendre les élections demandent une stricte application des règles du SDRIF pour la constructibilité dans la bande de 50 m	
L22	27/09/19	M. et Mme Durand	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			
L23	27/09/19	M. et Mme Daniel																
		SOUSTOTAL.	23	1	7	6	1	3	5	6	1	1	2	9				
COURRIELS																		
C1	28/08/19	M. Rida Gadhfi				x												les classes sont surchargées ; il manque des équipements sportifs et des aires de jeu
C2	29/08/19	M. et Mme Raymond	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	l'ampleur de ce projet est absolument décalé par rapport à la réalité urbaine (comparaison avec un projet à Issy-les-Moulineaux) équipements scolaire insuffisants infrastructures inexistantes la réhabilitation du chateau en logements est une aberration totale la D912 est devenue excessivement bruyante ce PIU est une démesure totale	

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C3	29/08/19	M. Yves Martineau	x	x		bravo pour l'intérêt porté sur la préservation des sites et du patrimoine mais il faudrait faire respecter les règlements d'urbanisme et d'environnement l'augmentation de population est trop importante et brutale les infrastructures ne sont pas en rapport
C4	29/08/19	M. Sylvain Seyres	x	x		l'approbation d'un tel projet nécessiterait un vote de la population le dossier ne fournit pas d'étud d'impact sur la circulation. Les chiffres cités sont obsolètes et il en est de même pour les infrastructures scolaires Le PLU propose une densification disproportionnée et beaucoup trop localisée L'accès à l'école Hélène Bouvier est difficile.
C5	09/09/19	Mme Aurore Florence	x	x		Ce PLU est très décevant ; il est impératif de revoir le nombre de nouveaux logements à la baisse et de les ventiler sur l'ensemble des hameaux afin de répartir la circulation sur les différents axes routiers
C6	08/09/19	Mme Edith Fournié	x	x	x	perde du caractère villageois bouchons sur la route de Paris et autres axes
C7	08/09/19	Famille Leterrier	x	x	x	parcelle 3154 placée en zone UG ; Mme Fournié demande à ce qu'elle soit en zone UA
C8	08/09/19	M. Amaury Semain	x	x	x	amplieur du projet inquiétante ; infrastructure routière insuffisante, déjà encombrée ; nécessité de classes supplémentaires, crèches....
						l'équipe municipale de M. Fanost avait anticipé l'augmentation de la population pour équiper la commune d'infrastructures sportives, scolaires, routières quel devenir en ajoutant très rapidement 1400 logements supplémentaires concernant les infrastructures routières, les dernières innovations sont particulièremment dangereuses
						le stationnement ne permet pas de circuler normalement

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	nombre défavorable	logements limités à 350 LLS	équipements infrastructures environnement	caractère rural circulation stationnement	ER6 report autres	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C9	07/09/19	Mme Alexandra Moessner et M. Nicolas Serre	x	x				limiter le nombre de logements aux obligations légales encombrements axe rue de Paris/rue du Pontel accès aux équipements scolaires pénibles besoins en commerces			
C10	08/09/19	M. Daniel Thorel	x					3 suggestions enthousiasmantes : - relier les différents hameaux par un réseau de pistes cyclables - installer un commerce bio et une AMAP - accès à pied ou à vélo de chemins forestiers	règlement : pour chacune des zones des exceptions sont prévues pour les OAP		
C11	13/09/19	M. Bernard Germanaud	x	x	x	x	x	il faut 350 logements sociaux pour quoi cette surenchère de 1035 logements avec les projets en cours et les projets privés ion arrive à 1500 logements la population va passer de 5000 à 10000 habitants en 10 ans impact sur les structures de la commune et sur le nombre de voitures pourquoi faire voter ce PLU à quelques mois des prochaines élections			
C12	12/09/19	Mme Sylvie Masson						2 courriels successifs le second reprenant les termes du premier mais accompagné d'extraits de plans le tracé de la Meauldre n'est pas représenté - zone inondable (observation imprécise) pourquoi ne pas urbaniser sans déboisement les zones agricoles alors que les agriculteurs utilisent sans modération des produits phytosanitaires style pesticides hautement toxiques par pulvérisation sans zone de protection au moulin de barre décroché de la zone N avec habitations alors que le reste est en UHa pour la tranquillité de Mme Bricard ancienne conseillère municipale? comment est ce possible de créer une route sur une parcelle boisée en zone N avec des arbres prestigieux (il s'agit sans doute de l'ER6)			

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	extraits ou résumé des observations			
C13	12/09/19	Mme Raphaëlle Lalanne et M. Jérémie Rondel	x	x	x	x
C14	12/09/18	M. Christophe Sarry			x	x
C15	13/09/19	Mme Nathalie Fradet	x	x	x	x
C16	16/09/19	M. Bricolas Drecq	x		x	
C17	15/09/19	Mme Isabelle Da Silva Lopez	x	x	x	x
C18	15/09/19	M. Alain Charruau	x	x	x	x
C19	16/09/19	M. Bernard Leroux	x	x	x	x

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	avis favorable de défavorable	nombre de logements limités à 350 LL.S	équipements infrastructures	environnement	caractère rural	circulation	stationnement	autres	report	ER6	cas particulières	extrait ou résumé des observations
C20	14/09/19	M. Philippe Emmanuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	conseiller municipal pourquoi faire un nouveau PLU alors que le mandat de l'équipe en place s'achèvera dans 3 mois concertation non satisfaisante faire 350 LL.S en petits projets de 20 à 40 logements il manque beaucoup d'études : impact migratoire, emploi, éducation, transports, gestion de l'eau, écologie, pollution, qualité de vie, préservation de l'histoire et du patrimoine population augmentée de 70 % toutes les infrastructures actuelles devront être revues aucun effort n'a été entrepris pour relier les hameaux à la ville : pistes cyclables, trottoir, navettes,.. Le projet de route entre la rue de la Dauberie et la rue de Coignères est une aberration Pourquoi lancer une révision du PLU aussi proche d'élections municipales le projet est monté à l'envers la priorité est de s'assurer que les infrastructures peuvent supporter de telles modifications ligne de train saturée poste aléatoire circulation avec bouchons réguliers pression sur l'environnement enquête en plein vacances scolaires d'été 1200 ligts ne sont pas nécessaires pour tenir l'obligation de 350 LL.S pas d'énorme d'impact sur les structures en place projet antiécologique pas de mise en valeur du patrimoine se limiter à la construction de 350 LL.S plutôt que 1200 proposés par la mairie actuelle
C21	14/09/19	M. Gérard Gouge	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
C22	15/09/19	M. C. Jarry	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
C23	15/09/19	Drs Françoise Debiez	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
C24	15/09/19	M. Rémi Sellém	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	équipements	infrastructures	caractère rural	stationnement	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C25	15/09/19	M. et Mme Guyot-Haseneyer	x								concernant les OAP :
					- maîtrise foncière ?						- adaptation aux contraintes (végétation pente, sous-sol, etc...)
					- absence de mixité d' usage habitat/activités/commerces/ équipements						- densité
											concernant le règlement :
					- il existe des dérogations pour les OAP						concernant les ER :
					- ER1 : est-il judicieux de concentrer tous les futurs équipements ?						- ER1 : est-il judicieux de concentrer tous les futurs équipements ?
					- ER2 : est il raisonnable de prévoir un parking dans l'axe d'une perspective majeure de la commune ?						- ER2 : est il raisonnable de prévoir un parking dans l'axe d'une perspective majeure de la commune ?
C26	14/01/19	M. et Mme Durand	x	x	x	x	x	x	x		nombre de logements limités à 350 LLS
											augmentation du trafic routier
											difficultés de circulation, en particulier dans les hameaux
											difficulté d'accueil des enfants à l'école maternelle et primaire
C27	16/09/19	Mme Stéphanie Duchatel	x	x	x	x	x	x	x		obs identique à C6
											concerne Ergal
C28	16/09/19	Mme Edith Fournié	x	x	x	x	x	x	x		de nombreuses constructions ont été réalisées sans que les infrastructures suivent
C29	17/09/19	M. et Mme Branson	x	x	x	x	x	x	x		Ergal est très mal desservi par les réseaux de transport, ce qui occasionne des embouteillages
											totallement opposés au projet

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	favorable	avis	équipements	infrastructures	environnement	caractère rural	circulation	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C30	17/09/19	M. Henri Fleury															les données concernant la qualité de l'air datent de 2014 et ne sont pas adaptées à Chenevières souhaite que des mesures soient effectuées sur des points représentatifs de la commune concernant les nuisances sonores les cartographies sont incorrectes et incomplètes les nuisances sonores liées aux réseaux routiers constituent un sujet d'inconfort et de mécontentement pour les habitants de la commune
C31	17/09/19	M. et Mme Gouge	x							x							la rue de Coignières et la rue de la Dauberie sont évenues dangereuses aux heures de pointe transports en commun trop peu nombreux opposé à la création de voirie sur l'ER6 le nombre de logements 1100 à 1400 à créer dont 350 LLS paraît exorbitant ; ils demandent - leur nombre adapté aux besoins - leur construction ne soit pas liée à la mise en œuvre de programmes mixtes dont 30 % seulement de LLS - espaces verts, jardins familiaux, et LLS en petites unités dispersées dans le tissu existant - qu'ils ne contreviennent pas au principe du développement durable opposés à la modification du zonage opposés à la création de la route dans l'E6 préserver le patrimoine arboré
C32	17/09/19	M. et Mme Lambert	x	x	x	x											Le terrain 1.707 m² de zone N en zone I IH le projet s'il se réalise aura un impact négatif sur la qualité de vie il engendrera un surplus de 3000 véhicules : conséquences désastreuses pour la circulation, le stationnement la biodiversité et les espaces verts
C33	17/09/19	M. et Mme Renard	x		x	x											

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	nombre de défavorable	logements limités à 350 LLS	équipements	infrastructures et environnement	caractère rural	stationnement	ER6	report	autres	cas particulières	extrait ou résumé des observations
C34	17/09/19	M. Laurent Binard	x								x				
C35	17/09/19	M. et Mme Gouge													
C36	17/09/19	M. Herrmann et Mlle Gouge													
C37	17/09/19	M. et Mme Grangeot	x	x											
C38	18/09/19	M. Antoine Bodin	x	x											
C39	18/09/19	Mme Catherine Chedea	x	x	x	x									
C40	18/09/19	Mme Smaranda Laverdet	x	x	x	x									
C42	18/09/19	M. Laverdet	x	x	x	x									texte identique à C41

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	avis défavorable	nombre de déplacements	logements limités à 350 LLs	équipements environnementaux	caractère rural	circulation	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C43	19/09/19	M. James Nivet		x												dégradation de la qualité de l'environnement une transformation de notre commune sans véritable concertation est un mépris des concitoyens
C44	19/09/19	M. Jean-Michel Nectoux		x												voir cette commune rurale s'urbaniser pour devenir une petite ville avec tous les désagréments : pollution atmosphérique, acoustique notamment pourquoi un nouveau PLU à quelques mois de nouvelles élections municipales
C45	19/09/19	Mme Agnes Leleux														lettre de trois pages POURQUOI PAS AVOIR UN VRAI CENTRE VILLE RD912 : les commerces ne sont pas attractifs; les places de stationnement ne permettent pas côté trottoir côté passager de sortir de voiture Un centre ville mixant commerce, autres services, où tous les habitants peuvent se rencontrer serait un atout pour la mixité sociale qui est mise en avant dans le PLU l'OAP Entrée de ville ouest était destinée à recevoir un programme mixte de logements et de commerces et services, avec de stationnement en souterrain, pourquoi avoir changé ce programme ? METTRE LE PROJET DE PISTES CYCLABLES DANS LE PLU Pourrait-on avoir dans le PLU une proposition innovante d'Pontchartrain pour les cyclistes N'est ce pas une faute de notre génération de continuer à penser "tout pour les voitures ? MANQUE UN PHASAGE DANS LE TEMPS Il paraît important de renseigner dans ce PLU un planning de réalisation des diverses OAP Il manque dans ce PLU l'étude de l'impact financier et une évaluation de l'évolution de la taxe foncière Ne peut-il y avoir un risque que les chartipontains ne puissent la supporter et se voient obligés de quitter leur maison

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	nombre de défavorable	logements limités à 350 LLS	équipements infrastructures environnement	caractère rural	circulation	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C46	20/09/19	Mme Marie-Claude Olehnik	x												la circulation deviendra impossible sur la 12 le stationnement à Ergel est anarchique, à Jouars il est difficile de trouver des places que dire de infrastructures : écoles, commerces, crèches, loisirs éducatifs, etc...
C47	20/09/19	Mme Fatima D'Asta	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	les documents sont très difficiles à comprendre pour quelqu'un qui n'est pas urbaniste le PLU implique des changements trop importants et trop rapides dans un village qui n'a pas d'infrastructures : écoles déjà saturées pas assez de places en cèches route de Paris complètement bouchée le matin les petites rues secondaires sont devenues très dangereuses manque de parkings le manque de LLS peut se faire par petits ensemble disposés à plusieurs endroits du village
C48	20/09/19	Mme cécile Girard	x												Ce PLU semble faire fi de problèmes déjà existants : circulation, pollution, manque de transports en commun, accès à l'emploi, environnement, biodiversité réhabiliter les bâtiments en logements sociaux, conserver les espaces verts, le patrimoine améliorer les transports en commun reporter ce PLU identique à C47
C49	20/09/19	signature illisible													description détaillée des difficultés de transports et notamment le N12 il faut impérativement prévoir des modes de transports autres que les routes traditionnelles insuffisance des pistes cyclables question sur les infrastructures réduire le nombre de logements
C50	22/09/19	M. Stéphane Ferrand	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	extrait ou résumé des observations			
C51	22/09/19	Mme France Tribié	x	x		
C52	20/09/19	M. Olivier Guibrunet	x	x	x	
C53	23/09/19	M. et Mme Guibrunet	x	x		
C54	21/09/19	M. Gilles Guillouf	x	x	x	
C55	22/09/19	M. et Mme Couderc	x	x	x	x
C56	23/09/19	M. Nicolas Lacker	x	x		

il semble essentiel que la population soit consultée

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	extrait ou résumé des observations			
C57	21/09/19	Mme Agnès Leleux	x	x	x	8 programmes de construction en cours pour 313 logements qui représentent 35 % des besoins liés à la croissance démographique interrogation sur l'exactitude du diagnostic Il est nécessaire de porter l'approbation du PLU
C58	22/09/19	M. Edouard Lemaitre	x		x	13 articles du PLU comportent des exceptions concernant les OAP il semble important que les constructions soient réglementées ; il est inconvenant que ces contraintes ne soient pas applicables à tous le projet réduira les espaces verts et l'environnement campagnard
C59	22/09/19	Mme Anne-Charlotte Lemaitre	x	x	x	très inquiète des conséquences du PLU sur la qualité d vie de sa famille il ne semble pas que les infrastructures aient été prévues pour accueillir cette population supplémentaire et massive circulation dans le rue étroites sans trottoirs dangereuse JP très mal desservi par les bus ; comment les futurs habitants pourront ils se rendre à leur travail via les transports
C60	23/09/19	M. Christian Marchand	x		x	les projets de construction vont fondamentalement modifier l'environnement respecter les principes d'un développement durable et neps nuire à l'environnement et la biodiversité renforcer les modes de déplacement via les voies douces
C61	23/01/19	Mme Catherine Marchand	x		x	voir aussi ci-dessus
C62	21/01/19	Mme Karine Oliver	x	x	x	espaces jardins familiaux, espace de rencontre, maisons des associations et logements sociaux en petites unités accroissement de 3000 habitants sans qu'une infrastructure adaptée soit prévue impact sur le cadre de vie : 1200 logements pour un déficit de 350 n'a pas de sens, et augmentation non mesurée du trafic routier les infrastructures : école maternelle en saturation,circulation encore pire sur la route du Pontel/route de Paris projet non conforme à la charte du PNR

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C63	23/09/19	Mme Helena Ramalho	x x		la règle d'un LLS pour 2 logements construits conduirait à une urbanisation de 700 logements seulement des petits programme de tout LLS avec une intégration à la vie de quartier devrait être privilégié
C64	22/09/19	M. Laurent Riverau	x x x		les infrastructures actuelles sont insuffisantes pas d'offre suffisante de transports publics il conviendrait de faire des études sur la biodiversité introduire plus de 1000 logements sur 10 ans sans réflexion sur les infrastructures est une hérésie
C65	21/09/19	M. Aurélien Ryo	x x x		ce plan semble précipité et demande réflexion les écoles, les infrastructures communales, les activités sportives, le routes sont saturés ne pas détruire notre belle ville en ajoutant beaucoup plus de logements que ceux obligatoires dans le cadre de la loi SRU
C66	23/09/19	Mme Martina Stuhl	x		prévenue par ses voisins il est urgent d'attendre
C67	21/09/19	M. et Mme Texeira	x		analyse critique du dossier (22 pages) opposition au projet
C68	22/09/19	M. Jacques Arnoux	x		contribution de la liste union et avenir (7 pages) en annexe : note sur la procédure d'élaboration et de révision du PLU (8 pages)
C69	23/09/19	M. Vincent Bertellin	x x x x		manque de concertation l'objectif de 350 LLS est réalisable sans pour autant créer 1200 logements aucune prise en compte de l'adaptation des structures existantes aucune urgence à affirer vote ce PLU en catastrophe - revoir après les élections

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis défavorable	nombre de déplacements	limiter à logement	350 LLs	équipements	infrastructures	environnement	caractère rural	critéralisation	stationnement	autres	report	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C70	21/09/19	Mme Véronique Blain	x	x	x	x	x										commune à caractère rural ne répond pas aux contraintes liées aux infrastructures : école, gestion de l'eau, transport, emploi, gestion des déchets, écoulement des eaux accès aux pôles d'activité économique difficile par les transports en commun , N12 saturée ux heures de pointe favorable à ue urbanisation réfléchie et limitée concerne l'OAP d'Ergal 40 familles soit 80 véhicules : circulation saturée sur la route d'Erlancourt, pollution, bruit stationnement sur des places réservées, pas sur ds trottoirs Transports en commun à renforcer le réseau d'assainissement supportera t-il les écoles pourront elles accueillir cette nouvelle population non au héronnage inconsidéré du hameau cas particulier
C71	22/09/19	M. Georges Bordier	x		x		x								x		
C72	23/09/19	M. et Mme Corseul		x			x							x	x		opposés à la oute sur l'ER 6 les infrastructures seront-elles suffisantes
C73	23/09/19	Mme Raymond	x		x	x	x										le parking de covoiturage est une aberration ce qui peut survénir sur ce type de parking dans le cas d'une ffonctionnalité ratée : squat de jeunes et potentiellement de dealers d'autres communes utilisation en lieu de rencontre tous genre ce qui peut survénir en cas d'utilisation réussie : augmentation du taux de CO2 la desserte d ce parkingbloquera la fluidité du trafic sur la route Pontchartrain doit garder son caractère rural car ses infrastructure ne lui permettent rien d'autre

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C74	22/09/19	M. David Alvaro		X	"caractère rural"				la augmentation du nombre d'habitants dans les hameaux ne permet pas de se déplacer à pied de manière sécurisée la prise en compte de l'espace piéton n'est pas clairement présenté dans le PLU le nombre de véhicules garés dans les ruesdes hameaux est en augmentation les arbres abattus, les terrains mis à nu augmentent les nuisances sonores les écoles sont à saturation la construction ds maisons sur des superficie plus petite engendre une promiscuité
C75	22/09/19	Mme Audrey de Saint-Pol	X	X	"caractère rural"				25 % de logements idéés comment garder la ruralité sur la commune en construisant à outrance beaucoup de frais sont à anticiper pour les services publics la circulation et déjà très dense
C76	23/09/19	Mme Valérie Diez	X	X	"caractère rural"				ces projets de constructions sont inadaptés aux moyens de la commune le PLU est une aberration : comment prévoir un tel projet sans epncevoir le infrastructures la ville et déjà encombrée et polluée aux heures de pointe urbaniser à ce point est impensable
C77	21/09/19	Mme Chrystel Dunoyer	X	X	"caractère rural"				ce PLU et à refaire entièrement projet disproportionné au regard des infrastructures actuelles les différents axes vont être saturés!P ne dispose pas des transports permettant de rejoindre les différents pôles d'activité
C78	24/09/19	M. et Mme Boloya	X	X					reporter le projet après les élections
C79	24/09/19	M. Laurent Duchatel	X	X					concerne le changement de zonage
									complètement opposé à la sur urbanisation
									les conditions de vie des habitants seront fortement dégradées
									difficultés de circulation
									difficulté d'accueil des enfants en maternelle et primaire
									avis défavorable

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	extrait ou résumé des observations				
			cas particuliers				
C80	24/09/19	Mme Caroline Schmitt	x	x	x	x	contre la modification du PLU densifier le centre entraînerait une suffocation des habitants au niveau des conditions de vie et des infrastructures : routes, crèches, écoles il faut préserver un beau village et ses espaces verts opposé à la nouvelle voie sur l'ER6
C81	24/09/19	M. Marc Chevalot	x				seule la construction de 350 logements est justifiée circulation de plus en plus difficile dans la rue principale aux abords des écoles difficile de stationner en ville ; nécessité de crêneaux écoles surchargées et sans capacité d'accueillir de nouveaux élèves la vie associative manque de structure pour accueillir de nouveaux adhérents circulation sur les trottoirs compliquée, bitume dans un état déplorable ou inexistant Le changement d'identité de la ville est douloureux
C82	24/09/19	Mme Caroline Henry	x	x	x	x	
C83	24/09/19	M. Guillaume Michel	x		x	x	vives inquiétudes quant à la révision du PLU impact sur le cadre de vie : limiter la construction à 350 LLS infrastructures : école maternelle et primaire saturée -la circulation sur la route du Pontel/route de Paris sera encore pire qu'aujourd'hui et dangereuse aux heures de pointe Le projet n'est pas conforme à la charte du PNR enquête en période de vacances scolaires sur urbanisation par le béton 1300 lgs pzas nécessaires pour tenir les objectifs de 350 LLS projet précipité et n'a pas étudié l'impact sur les structures en place projet anti écologie d'autres alternatives sont possibles
C84	24/09/19	Dr Françoise Compan Desbiez	x	x	x		

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	équipements	infrastructures	environnement	caractère rural	circulation	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C85	24/09/19	M. Nicolas Gégout	x	x							x				les structures pour accueillir de nouveaux habitats sont insuffisantes rue du Pontel saturée matin et soir gare et parkings saturés le PLU devra être révisé avec la nouvelle équipe en mars prochain opposition totale au projet absence de démarche démocratique pour informer les citoyens il faut reporter au-delà des élections municipales nombre important de gens découvrant trop tard le projet et se montrent hostiles aucune alternativeaucune étud pour démontrer l'utilité de la rue de l'ER6 absence d'"information du nouveau P"LU par la mairie
C86	24/09/19	M. Thierry Vergara	x	x							x				
C87	24/09/19	Mme Lydie Fourré	x								x				opposée au projet sur le hameau d'Ergal projet sur un terrain habité par son propriétaire qui ne désire pas vendre
C88	25/09/19	M. et Mme Branson	x	x							x				voir aussi C29
C89	25/09/19	Mme Monique Bucher	x	x							x				conseillère municipale souligne l'absence de concertation et d'"écoute qui ont caractérisé ce dossier aussi bien au conseil municipal qu'envers la population aucune vision nichiffrage des investissement à long et moyen terme dimension sociale absente aucun travail n'a été réalisé pour définir le niveau d'xigence environnementale voir la ville.livrée aux promoteurs et subir un environnement non choisi
C90	25/09/19	Mme Sabrina Maitrier	x												
C91	25/09/19	Mme Sylvie Masson									x				

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis défavorable	nombre de logements limités à 350 LLS	équipements infrastructures environnement	caractère rural	circulation	stationnement	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C92	25/09/19	M. Alain Moulin					X				les travaux du parking de covoiturage sont effectués avant que la modification du PLU soit entérinée ce parking est mal placé : en centre ville amènera du trafic supplémentaire sur la D912
C93	25/09/19	M. Sylvain Rouffaud	X	X	X		X				il impacte la trame verte du fond de Bienvall Nord et sud constat des difficultés de circulation dans les petites tues des Mousseaux, servant de voies de délestage aux grands axes ; opposition totale au projet : plus de 1000 logements alors que 350 sont nécessaires
C94	25/09/19	M. et Mme Sablé	X	X	X	X					l'intensification de l'urbanisation n'est pas nécessaire ; crainte sur les conséquences néfastes sur la qualité de vie les infrastructures ne sont pas dimensionnée pour répondre aux besoins des nouveaux habitants
C95	25/09/19	Mme Anne Treffe	X	X			X		X		contribution accompagnée de deux photos pourquoi avant les élections municipales aux heures de pointe de centaines de voitures traversent les hameaux car la N12 est saturée où vont stationner ces milliers de voitures contribution de 4 pages
C96	25/09/19	Ass. Union des amis du parc							X		intégrer les remarques des PPA prolonger le débat au-delà des élections
C97	25/09/19	M. Pascal Roncolato							X		aucune étude n'a été réalisée concernant la capacité d'abortion ds eaux usées par la station de illiew-Saint-Frédéric
C98	25/09/19	M. Pascal Roncolato					X				

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	extrait ou résumé des observations
C99	25/09/19	Mme Brigitte Roncolato	<p>cas particuliers</p> <p>ER6</p> <p>report</p> <p>autres</p> <p>"caractère rural"</p> <p>stationnement</p> <p>équipements</p> <p>infrastructures</p> <p>environnement</p> <p>logements</p> <p>limiter à</p> <p>350 LLS</p>
C100	25/09/19	M. Pascal Roncolato	<p>réhabilitation du château : comment construire les places de stationnement sans détruire son aspect la chapelle de l'aile nord : est il possible de la protéger le parc : la commune a-t-elle les moyens d'acquérir une partie pour faire un parc public et l'entretenir le PNR demande que le projet soit accompagné d'un phasage dans le temps</p> <p>OAP entrée de ville ouest : cohérence entre le permis de construire accordé sur la parcelle 4690 : cette maison a-t-elle été détruite</p> <p>OAP entrée de ville ouest : prévoir un espace arboré afin que les appartements possèdent un lieu de détente expliquer aux habitants d'JP la logique qui conduit au chiffre de 1000 logements</p>
C101	25/09/19	Mme Brigitte Roncolato	x
C102	25/09/19	Mme Brigitte Roncolato	
C103	25/09/19	M. Pascal Roncolato	
C104	25/09/19	M. et Mme Roncolato	x
C105	25/09/19	M. Pascal Roncolato	x
C106	25/09/19	M. Pascal Roncolato	x
C107	25/09/19	Mme Corine Cordon	x
C108	25/09/19	Mme Catherine Grangeard	x

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	avvis	équipements	infrastructures	environnement	caractère rural	circulation	stationnement	autres	report	ER6	cas particulières	extrait ou résumé des observations
C109	25/09/19	Mme Annick Moczan	x	x	x						x					pourquoi construire 1200 logements alors que la loi n'impose que 350 pas de vision stratégique sur les infrastructures écoles au maximum de leur capacité d'accès transports très médiocres que ce soit bus ou train il y a des alternatives au projet études complémentaires et report après les élections routes saturées le matin transports insuffisants pas de bassin d'emploi pas d'équipements publics adaptés pas de participation citoyenne introduire une limitation sévère du nombre de camping cars ou caravanes sur chaque terrain
C110	25/09/19	M. Georges Payebien	x		x	x					x					s'interroger sur le lins d'intérêt qui sous-tendent le processus décisionnel pourquoi une augmentation démesurée de JP pour couvrir un déficit de 350 LLS le projet n'est pas sérieux en l'état il est nécessaire de le reporter
C111	25/09/19	M. Marc Girard									x					perdre de valeur des maisons situées à coté de ces constructions massives reporter le PLU
C112	25/09/19	M. et Mme Sébastien	x	x	x						x					n'a pas trouvé d'article 13 dans le règlement dans l'article U8 dispositions particulières dans les seules zones UA et UH ; pourquoi pas dans les autres zones
C113	25/09/19	Mme Valérie Laurichesse									x					tous les hameaux sont concernés par la densification
C114	25/09/19	Mme Eleonore Monthéan	x								x					Egal mal desservi par les transports absence de concertation
C115	26/09/19	M. et Mme Branson	x								x					l'augmentation assez rapide de la population va nécessiter une adaptation d'aide médicale
C116	26/09/19	Dr Ghislain Outrequin				x										

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis	autres	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C117	26/09/19	Dr Ghislain Outrequin						profond désaccord sur l'OAP fond de Bienvau nord
C118	26/09/19	M. Gilbert Sengler pour l'ADEE	x	x	x	x		dépôt d'un dossier concernant ADEE : ensemble des démarces ayant porté sur le projet de PLU Sengler ; le temps accordé pour faire ses commentaires est trop court : projet inabouti, délai pour son adoption inopportun évolution du nb de logements contestable accroissement de la population au delà de ce qui est raisonnable commentaires sur les OAP il manque des études : équipements communaux, circulation, création d'entreprises, capacité des réseaux,... ne pas interdire le stationnement des camping-cars et caravanes
C119	26/09/19	Mme Sophie Randaghen	x	x	x	x		petit village à taille humaine plus petits projets pourraient voir le jour le projet n'anticipe pas les impacts migratoires, l'emploi, l'éducation etc la commune doit rester rurale
C120	26/09/19	M. et Mme Verdin	x	x	x	x		les écoles sont surchargées, le réseau routier bien abîmé le stationnement est déjà saturé
C121	26/09/19	Me Lorine Perez du Cabinet Administratif	x	x	x			observations dans l'intérêt de l'ACSREB voir C107
C122	26/09/19	Mme Corinne Cordon						n'a pas reçu d'AR de son message
C123	26/09/19	M. Jean-Laurent Pagnon	x	x	x	x		d'accord sur le nombre de LJS, mais pas d'intérêt de gonfler le nb d'habitants les équipements sociaux et éducatifs ne sont pas dimensionnés pour accueillir un nombre important de nouveaux arrivants la voirie n'est pas adaptée et la circulation est difficile aux heures de pointe

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	extraits ou résumé des observations					cas particuliers
			avis favorable	avis	report	ER6		
			autres	stationnement	circulation	caractère rural	équipements	
C124	26/09/19	Mme Nadine Garrigues		x	x	x	x	grande différence entre le PADD et le projet présenté à construire des petites unités de LLS infrastructures, transports, emplois circulation et stationnement reporter après les élections équipements communaux ne pouvant faire face à une augmentation de la population parcelles C1707 et C1709 situées en zone humide
C125	26/09/19	Mme Emmanuelle Outrequin		x	x	x	x	défavorables au projet le centre ville est totalement saturé : bruit pollution, une demande de permis de construire pour 130 logements est déposée ; le projet se situe sur l'OAP Entrée de ville est pourquoi les OAP ne sont-elles pas gérées dans une optique de développement durable pourquoi la révision du PLU s'éloigne-t-elle des directives de la charte du PNR
C126	26/09/19	Mme Odile Long		x	x	x		contradiction entre discours et projet d'aménagement ruralité en péril la révision semble disproportionnée et crée de voir les espaces forestiers remplacés par des constructions en béton
C127	26/09/19	M. Alain Moulin		x	x	x		route très encombrées : bouchons, accidents, stress, pollution non favorable au projet d'urbanisation information insuffisante transformer une commune rurale en commune urbaine il faudra prévoir les infrastructures et les transport exproprier certains propriétaires désarroi quand au devenir de la commune infrastructures, équipements scolaires... modification du paysage environnemental
C128	26/09/19	M. Pierre Barès		x	x	x		
C129	26/09/19	M. Sébastien Prévost		x	x	x		
C130	26/09/19	Mme Pascale Belkhayat		x	x	x		
C131	26/09/19	Mme Barbara Aeschbacher		x	x	x		

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis défavorable	nombre de logements	logements limités à 350 LLS	équipements	infrastructures	environnement	caractère rural	circulation	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C132	26/09/19	M. Michel Grésille	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	un dossier surdimensionné, démesuré, non pertinent un accroissement d'environ 3500 à 4000 habitants : conséquence : circulation et stationnement difficiles créer les LLS en petites unités le projet de PLU prévoit des déboisements, la disparition d'espaces agricoles et naturels qui se chiffrent en hectares le projet doit être remis à plat ; il a manqué de concertation préalable renoncer l'annihilation du moroie demande de modification
C133	26/09/19	Mme Céline Manceau	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	le projet comporte 3 fois plus de logements que ce prescrit le SDRIF pas d'études sérieuses le collège St Simon est saturé et refuse des élèves conditions de scolarisation impactées par l'évolution démographique l'augmentation totale de la population aurait des effets énormes sur les infrastructures le projet doit être repoussé et profiter des élections municipales suppression dans le règlement des exemptions concernant les OAP retravailler le PLU pour intégrer le développement durable et l'écologie
C134	26/09/19	Mme Lydia Cadu	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	donner plus de détail pour les ER préciser les équipements prévus dans les OAP
C135	26/09/19	M. Anthony Barre et Mme Heller	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	cautionnement des projets immobiliers l'humain a été ignoré dans cette étude
C136	27/09/19	M. Pascal Roncolato														
C137	27/09/19	M. Pascal Roncolato														
C138	27/09/19	M. Pascal Roncolato														
C139	27/09/19	M. Pascal Roncolato														
C140	27/09/19	M. Pascal Roncolato														
C141	27/09/19	M. Pascal Roncolato														

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis défavorable	nombre de logements à limiter à 350 LLs	équipements	infrastructures environnement	caractère rural	circulation	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations	
C142	27/09/19	M. Pascal Roncolato				x										les équipements communaux sont à bout de souffle : collège, équipements sportifs, piscine
C143	27/09/19	M. et Mme Perez	x													inquiets à propos du projet du fond de Bienvau nord
C144	27/09/19	M. Nicola Carrere Débat	x	x	x	x	x	x							non prise en compte de l'impact sur les réseaux de transport, les écoles, l'environnement et la bio diversité circulation devenue infernale aux heures de pointe qui présentent des nuisances sonores	
C145	27/09/19	M. et Mme Jailet	x	x	x	x	x	x							absence d'informations compte tenu de l'ampleur du projet impact sur l'éducation, les transports, la pollution, l'emploi et le paysage nuisances sonores, nuisances sur la faune et la flor, nuisances écologiques le mode de calcul d'emplacement de stationnement augmenté fortement par habitation - il pousse à la dépendance de la voiture individuelle ajouter le zinc dans la liste des matériaux rue de la butte Madame pas de lmts sociaux ; accroissement constant de la nuisance sonore	
C146	27/09/19	Mme Anne Vernier	x	x			x								il manque un grand jardin et un foyer, rouvert	
C147	27/09/19	M. et Mme Collonge						x							ne tient pas compte de l'impact en termes d'infrastructures, d'équipements, de transports, d'emploi et de pollution augmentation du nombre de voitures avec problèmes de circulation écoles et collège saturés reporte le projet faire des études d'impact sur la circulation, les écoles, et les ressources financières associées le éficit de logements sociaux est seulement de 350 le report est une décision de bon sens	
C148	27/09/19	Mme Anne-Céline Deudon	x	x	x						x					
C149	27/09/19	M. Sébastien	x	x	x	x	x	x			x					

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis défavorable	nombre de logements limités à 350 LLS	équipements infrastructures environnement	caractère rural	critéralisation	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C150	27/09/19	M. Olivier Guittard	x	x		x								l'adoption d'un tel projet à quelques mois d'ès élections municipales n'est pas un signe de démocratie participative il n'est pas envisagé d'orienter une partie de la production agricole vers une alimentation saine des habitants le nombre de lgs prévus est excessif PLU nuisible à la commune et au bien-être des habitants aux Mousseaux la modification du zonage de UHA à UAI va densifier un quartier riche en espaces verts opposés à la création d'une route su l'ER6 la grenouille voulut se faire plus grosse que le boeuf les maux de la concentration des populations: promiscuité, drogue, criminalité coût d'infrastructures énormes
C151	27/09/19	Famille Quesnel												
C152	27/09/19	M. Gérard Schmitt	x	x										
C153	27/09/19	M. et Mme Lemain	x	x	x									le projet des sur-densifications vis à changer totalement le visage de JP seuls 350 LLS seraient amplement suffisants le projet n'a pas tenu compte de la taille des rues ou des sentes plus d'enfants implique plus de structures pour les accueillir pourquoi augmente le nombre d'habitants : ville saturée par les voitures, écoles saturées d'accord avec le document de l'AME document joint
C154	27/09/19	M. Andrès Novillo	x	x	x	x								
C155	27/09/19	M. Michel Ledier												
C156	27/09/19	M. et Mme Ouanda	x											pas été associés à la réflexion pas d'informations permettant de comprendre les impacts du PLU flux de véhicules est une problématique reporter la décision pas de concierrière ni communication axe principal saturé encourager les déplacements doux, les commerces locaux, l'installation d'entreprises et d'artisans
C157	27/09/19	M. Laurent Goupy												

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis	avis favorable	avis défavorable	limiter à 350 LLs	équipements	infrastructures	environnement	caractère rural	circulation	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C158	27/09/19	Mme Fanny Bailly		x	x		x	x	x	x	x	x	x				très inquiète pour l'avenir de la commune absence de concertation commune non adaptée pas d'emplois circulation stationnement il s'est vu refuser un permis de construire au motif que sa propriété disposait de deux accès sur la voie publique le projet de PLU a pour objet d'interdire les projets immobiliers pas d'accord avec ce projet de PLU augmentation du nombre d'automobiles pas d'emplois à JP, les gens doivent se déplacer, les embouteillages s'allongent densification au détriment de l'environnement faire le quota d LLS comprendre le ras-le-bol des habitants à subir de décisions nuisibles et néfastes absence de dialogue privilégier l'éco-construction pour les nouvelles résidences
C159	27/09/19	M. Gérard Salin															
C160	27/09/19	Mme Isabelle Giraud		x	x		x	x	x	x	x	x	x				
C161	27/09/19	M. Willy Boye									x						
C162	27/09/19	M. Michel Canon										x					
C163	27/09/19	M. Laurent Chevenet		x	x		x	x	x	x	x	x	x				attendre le futur verdict des urnes pour prendre une décision trop de nouveaux logements les infrastructures ne seront pas adaptées embouteillages voir L7
C164	27/09/19	Mme Anne Barlet															
C165	27/09/19	Mme Christelle Dameron		x	x		x	x	x	x	x	x	x				le problème de circulation va se densifier les écoles sont surchargées inquiète de cette augmentation , JP et une ville à tendance rurale voir C68
C166	27/09/19	M. Jacques Arnoux															
C167	27/09/19	Mme Frédérique Chêne		x	x		x	x	x	x	x	x	x				routes saturées, écoles et collège trop petits, pas assez de places de parking

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable					cas particuliers	extrait ou résumé des observations
			avis	équipements	infrastructures	environnement	stationnement		
C168	27/09/19	Mme Virginie Vaillant	x	x	x	x	x		clases surchargées comment anticiper l'arrivée de nouvelles familles pour le foyer rural circulation saturée aux heures de pointe
C169	27/09/19	M. Simon Lefèvre	x	x	x	x	x		le projet de PLU bouleverait compétitivement l'équilibre qu'a su garder la ville la proposition n'a pas été réellement avec la population et l'opposition construire les logements sociaux en petites structures de 20 à 30 lts souhaite que le projet soit revu en intégrant la population Ce PLU nous amènerait en 2035 à un parc accru de 1400 gts
C170	27/09/19	M. Pierre Morniche							appuie les remarques faites par l'APPEJP
C171	27/09/19	Mme Jocelyne Lefèuvre							informée par un tract projet absolument décalé par rapport à la réalité urbaine : à terme 1945 enfants pas de transports en commun
C172	03/09/19	M. et Mme Raymond	x						école maternelle et collège saturés la D912 est devenue extrêmement bruyante courriel du 23/09/19 : le parking de covoiturage est une aberration totale : il aura des effets négatifs, qu'il soit ou non utilisé. projet pharaonique proposé dans une ambiance d'urgence
C173	18/09/19	M. Labbé	x	x	x	x	x		les OAP : projets inadaptés, surdimensionnés, inéstrés de manière dissonante dans la structure urbaine actuelle moyens de transport insuffisants infrastructures routières insuffisantes écoles maternelle et primaires saturées dépôt de la contribution du PNR
C174	27/09/19	Mme Catherine Giobellina							

Ville de Jouars Pontchartrain (Yvelines) - Révision du PLU
Enquête Publique du 26 août au 28 septembre 2019 - Analyse des observations

octobre 2019

n°	date	nom	avis favorable	avis défavorable	nombre de logements	logement à limiter à 350 LLs	équipements	infrastructures rurales	environnement	caractère rural	circulation	stationnement	autres	report	ER6	cas particuliers	extrait ou résumé des observations
C175	26/09/19	M. Maxime Prud'homme et Mme Côté	X	X													Très inquiets avec de nouveaux habitants quant aux services : crèche école collège transports en commun infrastructures routières dépôt d'une contribution détaillée de l'Association pour les Mousseaux et son Environnement
C176	27/09/19	M. Quesnel pour l'ass. AME															
SOUS TOTAL			175	1	122	86	19	66	47	54	15	32	7	7			
TOTAL			324	6	229	167	41	108	95	105	28	33	15	22			